

## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 14 juin 2019

**8<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2019-6-8-1

**Service instructeur**

DECS

**Service consulté**

DAJD

### P.R.E.T

#### **PLATEFORME DE RECHERCHE DE STAGES DES COLLÉGIENS DE 3ÈME : PRÉSENTATION DU PROJET ET DE L'AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LE LYCÉE MERMOZ ET LE RECTORAT**

Résumé : Le Département du Haut-Rhin a souhaité mettre à disposition des élèves de 3ème une plateforme numérique de type « annuaire d'entreprises », afin de leur faciliter la recherche de stages dans le cadre des séquences d'observation en milieu professionnel obligatoires de 5 jours.

Ce projet s'appuie sur la plateforme "Géostage" initiée par le Lycée Jean Mermoz de Saint Louis et en cours de développement. Il a reçu le soutien financier du Rectorat, et une convention de partenariat a été signée à cet effet.

Le présent rapport a pour objet de :

- présenter les principales fonctionnalités de la plateforme,
- d'approuver le versement par le Département d'une subvention forfaitaire d'investissement de 22 000 € au profit du Lycée Mermoz, pour l'adaptation de la plateforme Géostage aux besoins des collèves et pour son déploiement,
- d'approuver et autoriser la signature du projet d'avenant à la convention de partenariat Lycée Jean Mermoz/ Rectorat, relative au développement de l'application Géostage annexé au rapport.

La 8ème commission réunie le 24 mai 2019 a émis un avis favorable.

### **1. PREAMBULE**

Dans le cadre de sa politique de réussite éducative pour tous (P.R.E.T), le Département a souhaité s'investir dans l'accompagnement des « séquences d'observation en milieu

professionnel », stages obligatoires de 5 jours, que chaque élève de troisième doit avoir réalisé au cours de son cursus au collège.

Pour information, ce ne sont pas moins de 6 810 collégiens qui ont été concernés à la rentrée 2018.

Cette initiative fait suite aux difficultés rencontrées par les collégiens. En effet, si certains élèves trouvent rapidement un lieu d'accueil, de par leurs réseaux ou leurs connaissances personnelles, d'autres rencontrent des obstacles dans leurs démarches : leurs aspirations ne sont pas satisfaites et la qualité des stages proposés n'est pas toujours en adéquation avec les attendus de ces séquences. Les différences de niveau d'implication, propre à chaque élève dans sa recherche, représentent également une difficulté pour leur suivi par les professeurs. Enfin, la lourdeur de la gestion administrative, notamment des conventions, a été largement mise en avant par l'ensemble des chefs d'établissements.

Au niveau du Département, la volonté de simplifier et de faciliter la recherche de ce type de stage a été évoquée dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2018. A cet effet, j'ai désigné notre collègue Madame Lara MILLION, Vice-Présidente, référente pour la conduite de ce projet de plateforme de stages de 3<sup>ème</sup>.

Une large concertation a débuté en mai 2018, avec le plus grand nombre de nos partenaires, afin d'identifier les besoins, les attentes et les contributions de chacun : Inspection Académique, Rectorat, chefs d'établissements, chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre des Métiers d'Alsace de Colmar) et associations (Association des Maires du Haut-Rhin, Agence de Développement d'Entreprises en Alsace et Alsace Destination Tourisme). Le premier comité de pilotage « Plateforme de stages de 3<sup>ème</sup> » a été mis en place dès septembre 2018, avec les principaux partenaires.

C'est dans ce contexte que Madame Lara MILLION a présenté un point d'étape du présent projet aux membres de la Commission de l'Education et de la Jeunesse le 8 mars dernier, avec une proposition de 15 collèges volontaires pour une expérimentation dès septembre 2019.

Le projet finalisé a été soumis à la Commission de l'Education et de la Jeunesse le 24 mai, qui a émis un avis favorable.

Les principaux éléments du dispositif et les conditions de mise en place et d'exploitation sont décrits ci-après.

## **2. PRESENTATION DU PROJET « PLATEFORME RECHERCHE DE STAGES DE 3<sup>EME</sup> »**

L'ensemble des réflexions conduites avec nos partenaires a permis de recenser les divers outils mis à disposition des élèves. Leur concept repose essentiellement sur le dépôt d'offres de stage par des entreprises, des associations ou des administrations du territoire.

Alors que certaines plateformes couvrent plusieurs niveaux de cursus (cf. stages-alsace.net, piloté par la CCI ou encore le réseau des Comités Locaux Ecole Entreprise ou CLEE), les départements dédient leurs sites spécifiquement aux élèves de 3<sup>ème</sup>.

C'est le cas pour la plateforme du Département du Bas-Rhin, qui permet notamment de mettre en relation les collégiens avec les organismes locaux dépositaires d'offres de stages sur des périodes définies.

En parallèle, un projet local en cours de développement a été mis en exergue. Il s'agit de la plateforme dénommée « Géostage » initiée par le lycée Jean Mermoz de Saint-Louis : elle est le fruit d'une conception interne en réponse à un besoin de simplification, pour faciliter la recherche des stages des lycéens.

De son côté, le Rectorat a souhaité qu'un tel outil soit développé sur l'ensemble de l'Académie, en lien avec le CLEE Alsace et les CLEE locaux ; il a ainsi acté dès l'été 2018 son

soutien financier au projet et cet accord s'est concrétisé par la signature d'une convention de partenariat entre le Rectorat et le lycée Jean Mermoz de Saint-Louis, en date du 21 mai 2019.

Toutefois, un développement technique plus large de cette application était devenu indispensable, notamment pour permettre sa montée en puissance, voire son partage à d'autres établissements.

Un appel d'offre a pu être lancé l'été dernier par le Lycée Mermoz, sur la base d'un cahier des charges formulant les principales fonctionnalités de la future plateforme, proches des environnements numériques tels que « Booking.com » : recherches à l'aide de filtres personnalisés par métier, par secteur géographique (géolocalisation), ... avec calcul des temps d'itinéraires, sauvegarde des recherches type « panier ».

L'entreprise prestataire mulhousienne 2LE a été retenue le 24 septembre 2018 dans le cadre d'un marché public.

Sur la base de ces données, le comité de pilotage du 19 septembre 2018 a permis de présenter cet outil à l'ensemble de nos partenaires. Les échanges ont révélé un véritable outil pédagogique, où le positionnement de l'élève a été privilégié ainsi que suit :

- un accompagnement pédagogique par un accès pour les élèves aux bases de données entreprises de l'établissement, via une interface ludique et intuitive,
- une simplification de la gestion des stages pour l'administration des établissements avec une solution totalement dématérialisée des conventions (actuellement les conventions sont signées par l'ensemble des parties prenantes sur un document papier) : rapide, écologique et archivage simplifié,
- une mutualisation des bases de données de type « annuaire d'entreprises » (catégorie des métiers, noms des tuteurs, ...), historique des partenariats et des stages.

Le principe n'étant pas de produire un énième outil, et les atouts de « Géostage » ayant satisfait aux exigences attendues, il a été proposé que le Département participe au développement de cette plateforme, moyennant un soutien financier, afin de permettre un déploiement progressif de l'outil sur l'ensemble des collèges du territoire.

### **3. IMPLICATION DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET ARTICULATION DU PROJET AVEC LA PLATEFORME DE L'ETAT DEDIEE AUX COLLEGES REP+**

Avec le projet Géostage, le Département a souhaité s'impliquer dans un processus de mobilisation de l'ensemble de ses partenaires pour recueillir, au-delà des offres de stages, les coordonnées des référents aptes à accueillir les collégiens haut-rhinois, dans le respect du dispositif des séquences d'observation en milieu professionnel. La simplification de la gestion des conventions, notamment avec la dématérialisation, est un atout majeur pour les petites et moyennes entreprises locales.

Cette démarche s'articule en parfaite complémentarité avec la plateforme "monstagedetroisieme", mise en place au courant de l'été 2018 à la demande du Président de la République, selon les dispositions définies au sein de la circulaire ministérielle du 17 juillet 2018 et en partenariat avec l'Education Nationale (circulaire du 1<sup>er</sup> août 2018). Spécifiquement dédié aux collégiens issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (REP+), cet outil répond à la volonté de leur faciliter l'accès à des stages de qualité. Des objectifs chiffrés d'accueil à parts égales pour les services de l'Etat et pour le secteur marchand ont également été fixés pour chaque département (918 au total pour le Haut-Rhin).

Le Département s'est également engagé à doubler le nombre de stagiaires accueillis au sein de ses propres services pour la rentrée 2019 (soit une soixantaine par an), en participant à l'effort des services de l'Etat pour les collèges REP+.

Au travers de ces engagements, le Département souhaite :

- procurer aux élèves et aux enseignants des collèges un outil facilitateur, proposant une base de données d'entreprises, afin de pourvoir à la recherche de séquences d'observation en milieu professionnel de qualité ;
- rendre opérationnel cet outil, dès la rentrée de septembre 2019, pour une quinzaine de collèges à titre expérimental (gratuité des frais de gestion pour la première année) ;
- étendre, à partir de 2020, la mise à disposition de l'application à l'ensemble des collèges haut-rhinois, moyennant une participation annuelle correspondant aux frais de gestion (de l'ordre de 100 €/an),

L'échéancier du lycée a pu se caler sur les objectifs du Département, en matière de mise à disposition de la plateforme.

Une présentation a été proposée le 24 avril dernier aux 15 collèges volontaires retenus pour la première année. Cet échantillon mobilise des collèges bilingues afin de promouvoir les stages transfrontaliers (cf. liste des 15 collèges de l'expérimentation en annexe 1).

Le COPIL constitué se réunira pour un premier bilan intermédiaire à l'automne 2019, puis le bilan de l'expérimentation sera présenté en mai 2020.

#### **4. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

La collaboration avec le Département du Haut-Rhin en vue d'inclure les collèges dans le dispositif se traduira par un co-financement du projet dans le cadre d'une subvention forfaitaire d'investissement de 22 000 €, et se concrétisera par la signature d'un avenant à la convention visée ci-dessus, dont le projet est joint en annexe.

En sa qualité de partenaire, le Département sera ainsi associé au comité de pilotage et au comité technique du dispositif.

Le plan de financement de 105 273 € se décompose comme suit :

- GIP Formation Continue et Insertion Professionnelle Alsace : 30 000 €
- Fonds de réserve du CFA Mermoz (taxe d'apprentissage) : 16 773 €
- Fonds FEDER (Union Européenne) : 30 000 €
- Valorisation des travaux en régie du Lycée : 6 500 €
- Département du Haut-Rhin : 22 000 €

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver le principe de la participation du Département du Haut-Rhin au dispositif « Géostage » et de valider la convention y afférente, jointe en annexe,
- D'approuver le versement, en une seule fois, sur présentation des justificatifs de dépenses, d'une subvention forfaitaire d'investissement de 22 000 € en faveur du Lycée Jean Mermoz de Saint-Louis. Cette dépense sera prélevée du budget départemental 2019 sur l'imputation suivante : Programme E252 - ligne 204 - 221 - 2041781 - 25921 - 003,
- D'approuver et de m'autoriser à signer le projet d'avenant n°1 à la convention de partenariat relative au développement et à l'expérimentation de l'application Géostage, avec le Lycée Jean Mermoz de Saint-Louis et le Rectorat de l'Académie de Strasbourg joint en annexe,

- Donner acte de l'inscription du Département du Haut-Rhin dans la démarche de la plateforme nationale « monstagedetroisième » en faveur des collégiens en réseau d'éducation prioritaire renforcée.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT